



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-neuvième session

11-15 avril 2016

Point 4 de l'ordre du jour provisoire¹

**Débat général sur l'expérience nationale en matière
de population sur le thème " Enrichissement de la base
de données démographiques utilisée pour le programme
de développement pour l'après-2015 »**

Déclaration présentée par Population Media Center, Inc., organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social²

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

¹ E/CN.9/2016/1

² La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Population Media Center est une organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif, qui élabore depuis 17 ans, sur le terrain, des programmes de communication visant la modification des comportements. L'organisation est plus précisément spécialisée dans la réalisation de feuillets alliant éducation et divertissement, tel que l'encourage la section 11.23 du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui énonce : « Les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé devraient recourir davantage et d'une manière efficace aux médias à vocation récréation tels que les pièces ou feuillets radiodiffusés et télévisés, le théâtre folklorique et autres spectacles traditionnels, comme moyens d'encourager le débat public sur d'importantes mais parfois délicates questions ayant trait à l'application du présent programme d'action ». Depuis 1998, nos activités ont bénéficié à environ 500 millions de personnes dans plus de 50 pays.

L'organisation appuie fermement les efforts déployés par la Commission de la population et du développement qui visent à enrichir la base de données démographiques utilisée pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour entreprendre de manière avisée la réalisation du Programme 2030, il faudra mesurer des valeurs démographiques à l'échelle sous-nationale, nationale et internationale, telles que le nombre d'habitants, les taux d'accroissement et de diminution de la population, les structures par âge, les revenus, le taux de prévalence de la contraception et les charges de morbidité.

À l'occasion de la session de la Commission, il convient également de rappeler l'objectif n° 3.7 de développement durable : « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux. »

Dans cette perspective, nous exhortons la Commission de la population et du développement à enrichir la base de données liées au non-emploi de moyens de contraception par les femmes ayant un besoin non satisfait de planification familiale, tel que le définit l'Organisation des Nations Unies. La communauté internationale doit plus précisément mieux comprendre les raisons du non-emploi de contraceptifs que les femmes ayant un besoin non satisfait de planification familiale invoquent.

S'il est important de mesurer la disponibilité ou l'absence de moyens de contraception physiques, mieux comprendre et évaluer les autres raisons généralement données par les femmes qui n'emploient pas de contraceptifs est essentiel. Population Media Center a constaté avec l'expérience que beaucoup de défenseurs des droits et de la santé en matière de sexualité et de procréation considèrent qu'optimiser le recours à la planification familiale serait possible avec un meilleur accès aux services et produits médicaux fournis pas cette dernière.

Toutefois, nous considérons également que la Commission devrait aider les États Membres et les organisations de la société civile à pleinement comprendre les raisons culturelles et d'accès à l'information qui empêchent les femmes d'utiliser des moyens de contraception, tels que l'opposition des hommes aux contraceptifs, la peur des effets secondaires et les interdits religieux. Les enquêtes démographiques

et sanitaires des pays exigées par l'Agence des États-Unis pour le développement international mettent généralement en lumière les raisons susmentionnées, reléguant au second plan la raison liée à l'accès insuffisant aux moyens de contraception.

Notre organisation ne recommande pas de réduire les efforts visant à fournir des services et moyens de contraception. Nous sommes convaincus que des services de santé reproductifs à bas coût et de haute qualité sont indispensables à une planification efficace de la fécondité. Il est crucial d'offrir de meilleures options en matière de moyens et de services de contraception, à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif, et ce, partout dans le monde. Toutefois, lorsque les femmes sont empêchées par leur partenaire d'avoir recours à des moyens de contraception, qu'elles ne comprennent pas qu'il est plus sûr d'en employer que de risquer des grossesses précoces ou répétées tout le long de leur période de reproduction ou qu'elles pensent qu'elles n'ont pas le contrôle de leur propre vie, avoir simplement accès à la planification familiale ne suffit plus.

C'est pourquoi l'organisation appuie fermement les efforts déployés par la Commission de la population et du développement qui visent à enrichir la base de données démographiques utilisée pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Plus précisément, comme le définit l'Organisation des Nations Unies, pour accomplir l'objectif n° 3.7 de développement durable, il faudra mieux s'informer sur les raisons culturelles et liées à l'accès à l'information que les femmes ayant un besoin non satisfait de planification familiale ont de ne pas employer de contraceptifs, analyser ces raisons et les diffuser de manière renforcée et intensive.
